



Atelier d'échange sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » Région Grand Est

Compte-rendu de l'atelier Version définitive

Hôtel de Région à Metz, 6 octobre 2017

NDLR : Le présent document constitue la version définitive du compte-rendu de l'atelier après consultation des participants.



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



1. Introduction

1.1. Mot d'accueil par Raphael Lauth, Conseil Régional Grand-Est

Raphael Lauth évoque l'engagement de la Région Grand Est dans l'appel à projets national de l'ADEME « Initiation et mise en œuvre de nouvelles démarches et nouveaux diagnostics ClimAgri® ». Cette démarche vise à définir une stratégie régionale en matière d'énergie, gaz à effet de serre et qualité de l'air en agriculture, élevage, viticulture et forêt.

1.2. Mot d'accueil par Stéphane Viader, DRAAF Grand-Est

Stéphane Viader rappelle que le PRFB est en cours d'élaboration et intégrera une partie sur le changement climatique (atténuation/adaptation), qui est également prise en compte dans le volet innovation recherche du Contrat de filière signé en juillet 2017.

La problématique forêt-gibier et son impact sur la résilience des forêts appellent une vigilance toute particulière dans la Région.

1.3. Introduction de l'atelier par Clotilde Giry, CNPF-IDF (cf. Annexe n°2)

Le contexte de l'atelier est présenté, notamment l'historique depuis 2013 de la mobilisation du collectif PEI forêt (11 acteurs nationaux du secteur forestier). Les objectifs de ces 6 ateliers régionaux sont de :

- Favoriser le partage d'informations et les synergies sur le thème « Forêt et changement climatique », entre une large palette d'acteurs et décideurs
- Identifier sur ce thème les besoins en innovation des acteurs locaux et les capacités des acteurs de la recherche à y répondre
- Favoriser les rapprochements utiles et la mise en réseau aux niveaux régional, national et européen
- Aider les autorités régionales et les porteurs de projet à avoir une vision globale, cohérente et structurée des actions possibles

1.4. Présentation de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF (cf. Annexe n°3)

Cette mission a été confiée au CNPF, en tant que coordinateur du RMT AFORCE, par le MAA et le Réseau rural national dans le cadre de l'animation du **Partenariat européen pour l'innovation (PEI)**.

Elle comprend 3 volets d'action :

- Volet 1 : Réalisation d'un état des connaissances et des pratiques concernant la thématique « forêt, changement climatique et innovation »
- Volet 2. Mise en place et animation de groupes de travail et d'ateliers nationaux et transrégionaux, avec **6 ateliers organisés en région entre octobre 2017 et février 2018**.
- Volet 3. Valorisation des travaux

Le PEI-AGRI vise à encourager l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, via notamment la mise en place et le fonctionnement de « **Groupes opérationnels** » financés en région par la mesure 16 « Coopération » du FEADER. Seuls, 3 groupes opérationnels existent en France concernant la forêt, sur un total de 82 !

Ce travail d'animation nationale et régionale vient compléter et consolider les travaux menés au sein du **Focus group** n°24 sur ce même thème « Nouvelles pratiques et outils en sylviculture pour s'adapter et lutter contre le changement climatique », dont les échanges ont démarré en juin 2017 et pour une année. Olivier Picard est l'unique représentant national parmi 20 experts européens.

La mise en œuvre de ces deux dispositifs (Groupes opérationnels et Focus Group) doit contribuer :

- à étendre les partenariats forestiers
- à valoriser les travaux de réflexion sur la thématique du RMT AFORCE tant au niveau régional qu'européen ;
- à motiver le financement de nouvelles actions sur le thème dans les régions ;
- à créer de nouvelles synergies pour améliorer les échanges d'information et d'outils autour du thème.

1.5. Présentation du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF (cf. Annexe n°4)

Créé fin 2008, le RMT AFORCE (réseau mixte technologique sur l'adaptation des forêts au changement climatique) est le seul RMT forestier sur la 30aine de RMT existants. Il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans la préparation des forêts au changement climatique. Il contribue pour cela à accélérer le transfert des connaissances sur le thème et à les mettre à disposition, et à informer sur les démarches en cours et les outils disponibles pour faciliter la prise de décision.

Un focus est fait sur un exercice de prospective régionale en cours d'élaboration. ***NDLR : Information à préciser.***

Devant les incertitudes liées aux manifestations du changement climatique et à ses impacts dans les régions, et au moment où les régions élaborent leur PRFB, il paraît important de travailler sur des perspectives d'évolution des forêts. Il s'agira de choisir quelques régions pilotes (dans un premier temps) dans lesquelles les acteurs forestiers proposeront des zones à enjeux vis-à-vis du changement climatique. Dans ces zones, un massif forestier avec un document de gestion durable sera sélectionné. Sur la base d'un état de l'existant et en s'appuyant sur les simulations des modèles de climat futur de Météo-France, des modèles d'impact et des modèles d'évolution des aires de répartition des essences forestières, il sera proposé un état de la forêt à plusieurs échéances de temps. Des options possibles d'adaptation seront identifiées et présentées aux gestionnaires de la forêt et de la zone à enjeu concernée pour échanger avec eux sur les options d'adaptation qu'ils adopteraient, avec leurs arguments. Cette phase est importante pour élaborer des itinéraires d'adaptation concertés et discutés collectivement et comprendre ce qui peut freiner ou guider le choix de certaines des options.

1.6. Etat des lieux de l'impact du changement climatique sur la forêt régionale par Cyril Vitu, CNPF-CRPF Grand Est (cf. Annexe n°5)

Le diaporama nous présente succinctement l'impact du changement climatique sur les forêts, notamment dans le Grand-Est. On constate une élévation continue de la température moyenne en France depuis 1990 qui a pour conséquences la modification de l'aire de répartition des groupes biogéographiques d'essences. Les conséquences attendues sur les forêts sont variables (saison de végétation, production, risques sanitaires, ...). La filière forêt-bois, reconnue comme l'une des filières d'avenir majeures du Grand Est risque de voir ses essences phares (chêne, hêtre, sapin, épicéa) alors menacées par le changement climatique.

2. Accès aux connaissances et mobilisation en région

2.1. Etat de la mobilisation en région : projets existants, outils, etc.

Un aperçu non exhaustif des projets régionaux marquants, des initiatives et événements relatifs à la thématique est présenté. Bien qu'incomplet et partiel, cet inventaire est bien reçu par les participants qui ont exprimé un intérêt à le voir complété et à le partager. S'agissant d'une photo de l'existant à l'instant T, une mise à jour de ses informations est souhaitée à minima une fois par an – selon des modalités et des moyens à définir au niveau régional. Cette proposition de tableau est présentée en annexe.

Remarques spécifiques :

Les participants insistent sur l'existence du Laboratoire d'Excellence (LABEX) Arbre, et son importance. Particularité de la Région Grand-Est, il est situé à l'Université de Lorraine et est géré par l'INRA. Il travaille sur des domaines de recherche tels que : biologie, écologie, technologie du bois et économie forestière. Il regroupe :

- l'INRA ;
- l'Université de Lorraine ;
- AgroParisTech ;
- l'ONF (Office national des forêts) ;
- le CNPF (Centre national de la propriété forestière) ;
- l'IGN (Institut Géographique National) ;
- le CRITT (Centre régional de transfert technologique) ;
- et l'EFI (European forest institute).

Les participants mettent en garde sur les inventaires qui se veulent très exhaustifs et qui nécessitent un investissement lourd de suivi et de mise à jour ; ce point est confirmé par les organisateurs. Où arrêter le périmètre de l'inventaire ? Quel pas de temps ? Champ d'étude et/ou d'expertise, ... ? Cela reste à bien définir avant de continuer le travail pour cadrer le document.

Recommandations :

- Compléter l'inventaire avec les projets et initiatives évoqués lors de l'atelier ; définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Ajouter une liste de documents cadres forestiers : PRFB, contrat de filière, etc. voire des documents de portée plus large.
- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.
- Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).

2.2. Les vecteurs d'information en région et les groupes d'échange et de travail

L'atelier d'échange s'est structuré autour de la restitution de l'enquête préalable adressée à 60 acteurs identifiés. Bien que seules 17 personnes aient répondu (soit 28%), tous les groupes d'acteurs sont représentés (décideurs publics, gestionnaires, chercheurs, conseillers, etc.).

Plus de 80% des acteurs ayant répondu se considèrent très bien informés ou en partie vis-à-vis du changement climatique et de ses effets en région. Toutefois, les personnes interrogées se posent des questions sur les actions concrètes (adaptation / atténuation) à mener localement. On constate également une méconnaissance des diverses aides publiques existantes, exprimée par les différents acteurs.

Les sources d'informations utilisées pour s'informer sur le changement climatique et ses impacts sont diverses : revues forestières et scientifiques, revues internes à certaines structures, conseillers techniques sur le terrain, sites internet et newsletters, colloques et groupes de travail et réunions d'informations, et communications du RMT AFORCE.

Remarques spécifiques :

Dans le cadre de la préparation des PRFB, le RMT AFORCE a organisé un séminaire de 2 jours à Poitiers à l'attention des personnels des services déconcentrés du MAA.

Divers organismes sont amenés à réaliser des actions de formation et d'information : formations dispensées par les COFOR avec l'ONF en lien avec PCEAT et la formation des élus, formations par les PNR, etc.

De plus en plus de collectivités sont en demande d'information sur le changement climatique et sur les actions à entreprendre. Elles se tournent alors vers les acteurs du territoire.

Recommandations :

De la même manière que pour le tableau précédent avec les projets, il s'agit ici de recenser l'ensemble des événements de communication et d'information (séminaires, colloques, réunions d'information, ...). Cet inventaire permettrait de garder les traces des initiatives de communication à l'échelle régionale.

- Compléter l'inventaire avec les événements évoqués lors de l'atelier
- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau
- Concaténer et partager le tableau avec les données produites dans chaque atelier.
- Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).

3. Propositions d'actions prioritaires

Un consensus fort se dégage sur la nécessité de faire un état des lieux approfondi de l'ensemble des projets et actions existants sur la thématique en région. Cet atelier d'échange en est une amorce. Une grande majorité des acteurs souhaitent davantage d'échanges au niveau régional entre les différents partenaires au travers de réunions d'informations, de projets communs, etc.

L'état des lieux présenté aux participants, et les compléments apportés en séance, ont permis de faire émerger les thèmes d'actions prioritaires suivants :

Etudier et faire connaître les risques associés au changement climatique et les impacts potentiels pour les peuplements

- Proposer une cartographie des zones à risques et vulnérables ; il faut toutefois rester prudent car l'incertitude est encore très grande et il ne faut pas aggraver l'inquiétude avec une information partielle qui pourrait être mal interprétée.
- Associer le DSF pour étudier les risques liés à l'introduction de nouvelles essences et de nouvelles provenances : cortège de ravageurs et pathogènes associés et sensibilité aux ravageurs connus localement.
- Evaluer le caractère invasif des allochtones constituant une ressource potentielle vis-à-vis du changement climatique.
- Développer des solutions techniques avec les équipementiers professionnels pour limiter l'impact des engins lorsque les sols sont engorgés durablement en hiver. En effet, avec le changement climatique, il est à craindre une modification de la répartition dans le temps de la pluviométrie avec potentiellement des excès d'eau plus fréquents en hiver qui auront pour conséquence l'engorgement des sols et l'ennoisement de certaines essences. De plus, un « effet ciseau » pourra accentuer l'impact du changement climatique en limitant drastiquement les essences adaptées avec celles qui résistent non seulement à la sécheresse l'été mais également à l'excès d'eau l'hiver.

Assurer l'équilibre sylvo-cynégétique : préalable à toutes les actions d'adaptation au changement climatique

Le déséquilibre actuel ne permet la mise en œuvre d'aucune mesure sylvicole, et vient s'ajouter aux effets du changement climatique.

Il est urgent de constituer un groupe réunissant tous les acteurs concernés pour permettre de lever les blocages existants. Ce groupe pourrait faire l'objet d'un Groupe opérationnel sur une zone d'étude définie. Il réunirait :

- Forestiers publics-privés (ONF, COFOR, CRPR, Syndicat, coopératives et autres gestionnaires)
- Sylva Faune (ONCFS) lieu d'échange forestier/chasseurs
- Scientifiques (INRA, ...)
- Services de santé (ANSES, ...), la faune étant également vecteur de maladies.

Expérimenter et suivre les évolutions en forêt

- Mettre en place des outils pour le monitoring des forêts ; à noter cependant que la mise en place d'un observatoire régional est jugée trop lourde - protocole complexe, suivi coûteux ... Par ailleurs, les résultats de telles démarches peuvent parfois s'avérer discutables. **NDLR :**

Quelles seraient les autres possibilités ? Suggestion : Mise en réseau des différentes placettes de suivi et d'expérimentation (ONF, CRPF, PNR, ...) et partage des résultats ?

- Expérimenter en réseau pour :
 - Tester de nouvelles essences et provenances (survie et comportement – migration assistée) afin d'identifier les ressources les plus adaptées au climat à venir. Cela permettrait d'argumenter pour faire évoluer les listes régionales d'espèces et de provenances.
 - Etudier le potentiel naturel d'adaptation des autochtones
 - Tester différents itinéraires sylvicoles d'adaptation tout en renforçant la capacité d'atténuation par les forêts des effets du changement climatique

Toutes ces actions (et notamment les tests) sont jugées urgentes.

Les expérimentations amèneront des réponses dans quelques années : plus on tarde à les mettre en place, plus ces dernières arriveront tardivement. Il est donc important de mutualiser les forces, les savoir-faire et les moyens. La mise en réseau des nouveaux dispositifs avec des protocoles communs est essentielle pour renforcer l'analyse. Il faut aussi porter à connaissance les expérimentations en place et tenter de les rattacher à des réseaux existants quand ce n'est pas encore le cas.

Ces initiatives peuvent associer propriétaires forestiers public/privé, gestionnaires, exploitants, filière aval, recherche, pépiniéristes dans la définition des questions notamment. Elles peuvent être valorisées en réseau de démonstration.

Encourager les initiatives pour améliorer l'effet d'atténuation des forêts

- Mettre à disposition de la région les résultats du suivi de l'évolution de la séquestration de carbone forestier établi via le suivi de la densité des arbres lors de l'inventaire forestier national (projet Xylodensmap mené par l'IGN)
- Encourager le stockage en soutenant davantage de programme de construction bois-énergie.

Communiquer, diffuser l'information et les connaissances

- Sensibiliser et informer les différents acteurs (propriétaires, gestionnaires, élus, filière aval, grand public, etc.) ; par exemple sur le besoin de tester des espèces allochtones.
- Produire des supports de communication/sensibilisation pour différents publics : films, interviews, plaquettes, etc.
- Vulgariser les résultats : capitaliser au maximum sur les expérimentations : articles scientifiques, notes aux gestionnaires, vulgarisation auprès des propriétaires. Mise en commun sur une plateforme.
- Développer les démarches de prospective (ex : AFCLIM) et les outils de formation pédagogique de type « jeux sérieux », sous forme participative.
- Intégrer l'aval de la filière, et sensibiliser ses acteurs à la question du renouvellement de la ressource en intégrant la menace du changement climatique.
- Adapter les contenus de formation de la formation initiale et continue.
- Mettre en place des sites de forêts de démonstration (forêt école).
- Constituer un atlas des initiatives intéressantes dans un cadre pédagogique présentant des cas concrets de forêts - renseignés et partagés. Ex : réseaux de placettes avec livret de présentation des principaux résultats.

4. Leviers, freins et recommandations

L'analyse des freins et leviers touchant ces actions prioritaires, amène les participants à formuler les recommandations suivantes :

4.1. Améliorer la connaissance des sources de financements pour le secteur forestier

Présentation :

Les soutiens à l'innovation du Conseil régional et de l'Europe (cf. Annexe n°8)

Raphael Lauth (Conseil régional) rappelle les mesures de financement possible du secteur forestier :

- Mesures du PDR dans le cadre du FEADER ;
- Dispositif « Agriculture et forêt » de la Région Grand-Est ;
- Dispositif « Compétences et compétitivités » de la Région Grand-Est.

À la suite de la réforme des régions, il existe des disparités entre les PDR des anciennes régions qui subsisteront jusqu'à la nouvelle période de programmation.

Les financements de l'Etat pour le secteur via la DRAAF

Stéphane Viader (DRAAF Grand-Est) évoque 2 dispositifs particuliers à l'attention du secteur forestier :

- ADEVBOIS est un dispositif régional permettant de financer l'animation de la filière bois au niveau régional.
- Fonds stratégique de la forêt et du bois est un appel à projets national

Les moyens de financement sont toujours difficiles à appréhender et à maîtriser par les acteurs du territoire : les différentes aides publiques sont jugées évidemment essentielles, mais lourdes dans leur processus d'attribution et de gestion des actions mises en œuvre. Il est à noter qu'un acteur sur deux (ayant répondu au questionnaire) ne connaît pas la mesure 16 de coopération du FEADER concernant les groupes opérationnels du PEI-AGRI.

Recommandations :

Les acteurs de la filière souhaitent être associés :

- à l'élaboration des cahiers des charges techniques des différentes mesures de financement des actions auxquelles ils contribuent largement.
- à la définition des procédures administratives d'attribution de ces aides de manière à les rendre plus efficaces et faciles à évaluer, suivre et traiter.

4.2. Encourager les acteurs de l'aval de la filière à s'impliquer davantage

Les essences phares, les plus exploitées dans la région (hêtre, sapin et pin) sont également les plus menacées par le changement climatique. Les participants insistent alors sur le fait d'impliquer davantage les industriels dans ce type d'atelier car ils sont pleinement menacés par les conséquences du changement climatique sur le renouvellement de leur matière première. Les acteurs de la 1^{re} et 2^e transformation devraient être interpellés par l'intermédiaire de l'interprofession.

Il est important que l'industrie du bois, étant fortement développée au niveau régional, intègre l'ensemble de la filière amont et aval. En effet, les tests d'essences/provenances évoqués dans les actions prioritaires doivent être menés en concertation avec les entreprises de transformation pour veiller à la bonne valorisation en aval du bois.

Recommandations :

- Transmettre à l'Interprofession France Bois Forêt (via AFORCE) les conclusions de cet atelier d'échange régional pour sensibiliser sur les questions de renouvellement de la ressource bois, matière première des entreprises de transformation.
- Au niveau régional, l'interprofession, à travers ses membres, partagera les conclusions de cet atelier d'échange régional et interpellera les entreprises de la 1^{re} et 2^e transformation notamment lors de diverses assemblées.

4.3. Mettre en place une coordination spécifique sur cette thématique

Les participants ont exprimé le besoin d'une coordination régionale constituée de représentants de l'ensemble de la filière, faisant le lien avec tous les acteurs de la région. Les moyens et le fonctionnement de cette coordination est laissée à l'initiative régionale.

Cette coordination permettrait en particulier de mettre en place des protocoles de suivis expérimentaux définis au niveau national ; et de les adapter au contexte régional et local, tout en veillant à préserver les normes définies pour permettre la comparaison des résultats.

Une réserve a toutefois été exprimée pour préserver le pouvoir et la capacité d'innovation des régions quant aux initiatives d'expérimentations répondant à leurs besoins propres. Ces initiatives seraient alors partagées au niveau national.

Le niveau national serait la bonne échelle pour développer certains programmes d'actions, et notamment définir les protocoles de suivis expérimentaux qui seraient appliqués dans les régions et qui permettraient la comparaison des résultats. Ces protocoles seraient à harmoniser entre eux dans le cas de dispositifs nationaux intégrés dans des réseaux européens voir internationaux.

5. Comment poursuivre ?

La question se pose des modalités et de l'organisation pratique qui permettraient de mettre en œuvre les recommandations exprimées collectivement lors de cet atelier.

5.1. Un tableau est joint en annexe, permettant d'avoir une première vision synthétique des pistes possibles pour cette mise en œuvre, et en particulier celles qui se pourraient aboutir à des groupes opérationnels du PEI.

Ce tableau sera consolidé et enrichi au fil des ateliers, ce qui permettra à l'ensemble des acteurs régionaux d'avoir une vision partagée des recommandations, puis de dégager d'éventuelles lignes de force communes et des spécificités

5.2. Les participants soulignent le fait qu'il faudrait envisager un dispositif d'animation pérenne de coopération et d'échanges national/interrégional sur ce thème « innovation forêt CC » (cette série d'ateliers et la mission financée par le MAA, étant destinée seulement à lancer une telle dynamique).

Ce dispositif aurait pour objectif :

- d'organiser 1 à 2 fois par an des ateliers interrégionaux de suivi des recommandations et des actions éventuelles qui leur sont liées (par thématique, par type d'actions ... à réfléchir).
- d'assurer la mise à jour des divers outils et tableaux de bord évoqués lors de l'atelier.
- d'organiser de façon concertée, et en tirant parti des spécificités des régions, le lancement et le financement des projets jugés prioritaires, (notamment les groupes opérationnels du PEI).

L'idée est émise qu'une Région pilote puisse trouver des moyens pour faire vivre un tel dispositif, en lien avec le groupe « forêt » animé par Régions de France (qui assurerait la cohérence interrégionale du dispositif) et avec le RMT AFORCE, (qui assurerait l'articulation entre ce niveau interrégional et le niveau national)

La Région Grand Est serait a priori intéressée par ce rôle, et une hypothèse de travail pourrait être que cette mission soit confiée à l'interprofession régionale, selon une configuration organisationnelle et financière à définir.

A noter que ce type d'organisation pourrait être envisagé pour d'autres thèmes du PEI Forêt, avec d'autres Régions pilotes ...

5.3. Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, et de son actuel périmètre d'actions et de moyens, le RMT AFORCE peut proposer les actions suivantes pour servir ces recommandations :

L'ensemble des projets recensés dans le tableau pourra être intégré dans la base de données CREA FOR accessible en ligne : <http://creafor.gip-ecofor.org> . Il s'agit d'un site d'information sur les activités de recherche portant sur l'adaptation des forêts au changement climatique.

La création sur le site du Réseau AFORCE d'une section dédiée à cette expertise nationale sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » qui mettra à disposition l'ensemble des documents produits lors des ateliers d'échange interrégionaux. Une page régionale pourra être développée pour reprendre spécifiquement les compte rendu et recommandations.

Liste des annexes au présent compte-rendu

- **Annexe 1.** : Tableau synthétique (sur la base des données présentées issues de l'enquête préalable et des échanges lors de l'atelier) reprenant les projets, documents cadres, événements et actions prioritaires en lien avec la thématique.

- Diaporamas présentés en salle
 - **Annexe 2.** : Introduction par Clotilde Giry, CNPF-IDF
 - **Annexe 3.** : Présentation de la mission d'expertise par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - **Annexe 4.** : Présentation du réseau du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF
 - **Annexe 5.** : Changement climatique et forêt régionale par Cyril Vitu, CNPF-CRPF Grand Est
 - **Annexe 6.** : Etat de la mobilisation en région par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - **Annexe 7.** : Analyse du questionnaire préalable par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - **Annexe 8.** : Soutiens à l'innovation dans le Grand Est par Raphaël Laust, Conseil régional Grand Est

- Dossier distribué aux participants
 - **Annexe 9.** : Liste des participants
 - **Annexe 10.** : Invitation à l'atelier d'échange régional
 - **Annexe 11.** : Programme de l'atelier d'échange régional
 - **Annexe 12.** : Livret sur le PEI AGRI
 - **Annexe 13.** : Schéma général du PEI AGRI
 - **Annexe 14.** : Situation du PEI AGRI pour le secteur forestier
 - **Annexe 15.** : Note sur les propositions du collectif PEI pour le secteur forestier
 - **Annexe 16.** : Plaquette du RMT AFORCE

- **Annexe 17.** : Synthèse des évaluations de l'atelier.